

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 1 de 6

Résolutions adoptées à la 1008^e séance tenue
le 11 septembre 2007

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 16 octobre 2007

E-1008-4 ENTENTE DE COLLABORATION RELATIVE AU PROGRAMME CONJOINT
CRSNG-FQRNT DE BOURSE DE RECHERCHE (BMP INNOVATION)

Le Comité exécutif

1. approuve l'Entente relative à une licence commerciale en faveur de Bell Canada, selon le document A-16/1008^e/786 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur – Recherche, M. Joseph Hubert, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer cette Entente après qu'elle aura été visée par le Bureau des affaires juridiques.

E-1008-5 ENTENTE DE CONTRIBUTION AVEC GENOME QUEBEC

Le Comité exécutif

1. approuve l'Entente de contribution de Génome-Québec, selon le document A-16/1008^e/793 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur – Recherche, M. Joseph Hubert, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer l'Entente après qu'elle aura été visée par le Bureau des affaires juridiques.

E-1008-6 CONTRAT AVEC SIGMA-ALDRICH DANS LE CADRE DU PROJET PRIVAC

Le Comité exécutif

1. approuve la Contrat entre l'Université de Montréal et Sigma Aldrich dans le cadre du projet PRIVAC subventionné par Génome Québec, selon le document A-16/1008^e/793 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur – Recherche, M. Joseph Hubert, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer ce Contrat après qu'il aura été visé par le Bureau des affaires juridiques.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 2 de 6

Résolutions adoptées à la 1008^e séance tenue
le 11 septembre 2007

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 16 octobre 2007

E-1008-7 CRÉATION DE LA CHAIRE MEDTRONIC DE TRAUMATOLOGIE SPINALE

Le Comité exécutif

1. crée la *Chaire Medtronic de traumatologie spinale de l'Université de Montréal*, selon le document A-16/1008^e/789 déposé aux archives;
2. adopte les statuts de ladite Chaire, après qu'ils auront été visés par le Bureau des affaires juridiques.

E-1008-9 CONTRAT DE SERVICES LOCAUX DE TÉLÉCOMMUNICATION (TELUS)

Le Comité exécutif

1. approuve la négociation, par la Direction générale des technologies de l'information et de la communication (DGTIC), de l'entente contractuelle avec la firme Telus, adjudicataire, selon les conditions énoncés dans l'appel de proposition #608746 résumé dans le document A-16/1008^e/790 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer ladite entente, après qu'elle aura été visée par le Bureau des affaires juridiques.

E-1008-10 CONSTRUCTION D'UNE ANIMALERIE À ST-HYACINTHE

Le Comité exécutif autorise la construction et l'aménagement d'une nouvelle animalerie à St-Hyacinthe, contigüe aux bâtiments du Centre de recherche avicole (CRA) et de la plateforme de recherche en environnement et production animale (REPA), pour un coût estimé à 8,3 M\$, selon le document A-16/1008^e/807 déposé aux archives, étant entendu que les contrats à intervenir dans le cadre de la réalisation des travaux ci-haut mentionnés devront être autorisés conformément au *Règlement concernant certains contrats de l'Université* (10.06).

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 3 de 6

Résolutions adoptées à la 1008^e séance tenue
le 11 septembre 2007

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 16 octobre 2007

E-1008-11 MODIFICATION DU RÈGLEMENT RELATIF AUX DROITS DE SCOLARITÉ ET
AUTRES FRAIS EXIGIBLES DES ÉTUDIANTS

Le Comité exécutif

1. prend acte des règles budgétaires du ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport (MELS) communiqué le 24 août 2007 et applique dès le trimestre d'automne 2007 les hausses des droits de scolarités et les montants forfaitaires exigés des étudiants canadiens non-résidents du Québec et étudiants étrangers, selon le document A-16/1008^e/798 déposé aux archives;
2. approuve une hausse de 10% des montants forfaitaires des étudiants étrangers débutant au trimestre d'automne 2007, et modifie en conséquence le *Règlement relatifs aux droits de scolarité et autres frais exigibles des étudiants.*

E-1008-12 CONTRAT DE LOCATION POUR ESPACE POUR LBVA

Le Comité exécutif

1. autorise le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton, à signer la lettre d'intention déposée par NewCo pour la location des espaces LBVA à la Faculté de médecine vétérinaire sur le campus St-Hyacinthe et de négocier un contrat de location respectant les paramètres établis dans cette lettre, selon le document A-16/1008^e/799 déposé aux archives;
2. autorise le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer l'éventuel contrat de location, après qu'il aura été visé par le Bureau des affaires juridiques.

E-1008-13 CONTRAT DE SERVICE D'ANALYSE DE LABORATOIRE ET DE SERVICES
SPÉCIALISÉS EN SANTÉ ANIMALE

Le Comité exécutif

1. approuve le renouvellement du Contrat de services d'analyse de laboratoire et de services professionnels spécialisés en santé animale entre le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et l'Université de Montréal pour sa Faculté de médecine vétérinaire, pour une période de trois ans (2007-2010), selon le document A-16/1008^e/800 déposé aux archives;

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 4 de 6

Résolutions adoptées à la 1008^e séance tenue
le 11 septembre 2007

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 16 octobre 2007

2. autorise le vice-recteur exécutif, M. Guy Breton, et le doyen de la Faculté de médecine vétérinaire, M. Jean Sirois, à signer ce Contrat après qu'il aura été visé par le Bureau des affaires juridiques.

E-1008-14 SUBVENTION DU MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES POUR LA CHAIRE D'ÉTUDES POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES AMÉRICAINES ET LA CHAIRE D'ÉTUDES DU MEXIQUE CONTEMPORAIN

Le Comité exécutif

1. approuve la Convention de subvention du ministère des Relations Internationales en faveur de la conduite des travaux de recherche et de diffusion du Centre d'études et de recherche international de l'Université de Montréal (CÉRIUM), de la *Chaire d'études politiques et économiques américaines* ainsi que de la *Chaire d'études du Mexique contemporain*, selon le document A-16/1008^e/788 déposé aux archives;
2. autorise la vice-rectrice – International et vie-étudiante, Mme Martha Crago, et la secrétaire générale, Mme Francine Verrier, à signer pour et au nom de l'Université ladite Convention de subvention.

E-1008-15.1 NOMINATION DE LA DIRECTRICE DU BUREAU DE RECHERCHE INSTITUTIONNELLE

Le Comité exécutif nomme Mme Rachel Houle directrice du Bureau de recherche institutionnelle rétroactivement au 1^{er} juin 2007 et pour un mandat de deux ans échéant le 31 mai 2009.

E-1008-15.2 DÉMISSION D'UNE VICE-DOYENNE

Le Comité exécutif accepte la démission de la personne dont le nom suit conformément aux conditions décrites dans la délibération reproduite dans le document A-16/1008e/796 déposé aux archives.

FACULTÉ DE MUSIQUE

LEBLANC, Mme Monique : à titre de vice-doyenne à compter du 5 juillet 2007.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 5 de 6

Résolutions adoptées à la 1008^e séance tenue
le 11 septembre 2007

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 16 octobre 2007

E-1008-15.3 NOMINATION D'UNE VICE-DOYENNE

Le Comité exécutif nomme Mme Christiane Laflamme vice-doyenne à la Faculté de musique à compter du 1^{er} août 2007 et pour un mandat conforme aux prescriptions des statuts.

E-1008-15.4 NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR EXERÇANT LES FONCTIONS DE VICE-DOYEN

Le Comité exécutif nomme M. Robert Normandeau au poste d'administrateur exerçant les fonctions de vice-doyen de la Faculté de musique pour la période rétroactive du 4 janvier 2007 au 1^{er} juillet 2007.

E-1008-15.5 NOMINATION DE LA DIRECTRICE DU CENTRE DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT EN ÉCONOMIQUE

Le Comité exécutif nomme Mme Emanuela Cardia directrice du Centre de recherche et développement en économique pour un troisième mandat de quatre ans, soit jusqu'au 31 mai 2011.

E-1008-15.6 NOMINATION DE MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CITÉ DU SAVOIR

Le Comité exécutif nomme M. Jacques Frémont, *provost* et vice-recteur – Affaires académiques, et M. Éric Filteau, vice-recteur adjoint – Administration, au Conseil d'administration de la Cité du Savoir.

E-1008-15.7 NOMINATIONS ET RENOUVELLEMENT DE NOMINATIONS DE PROFESSEURS ET DE CHERCHEURS

Le Comité exécutif

1. procède aux nominations et au renouvellement de nominations de professeurs et de chercheurs dont les noms paraissent au document A-16/1008^e/804.1 déposé aux archives;
2. donne son agrément à la nomination de la personne dont le nom paraît au document A-16/1008^e/804.2 déposé aux archives.

COMITÉ EXÉCUTIF

Page 6 de 6

Résolutions adoptées à la 1008^e séance tenue
le 11 septembre 2007

Date d'adoption du procès-verbal :
Le 16 octobre 2007

E-1008-15.8 DÉMISSIONS

Le Comité exécutif accepte la démission des personnes dont les noms paraissent au document A-16/1008^e/805.1 déposé aux archives.

E-1008-16.1 OCTROI DE GRADES DE PREMIERS CYCLES

Le Comité exécutif décerne les premiers grades conformément aux documents de la série A-16/1008^e/794 (série 794 à 794.9) déposés aux archives de l'Université, et aux dates mentionnées.

E-1008-16.2 DOCTORAT *HONORIS CAUSA*

Le Comité exécutif, à l'occasion d'une collation spéciale de grades, décerne le doctorat *honoris causa* à la personne dont le nom paraît au document A-16/1008^e/809.1 déposé aux archives, et sujet à son acceptation.

La secrétaire générale,
Francine Verrier